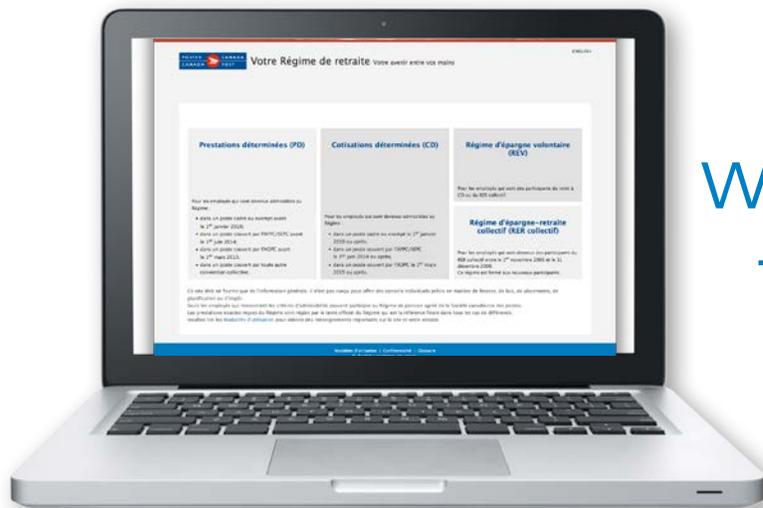


PARLONS Régime de retraite

RÉMUNÉRATION TOTALE | Régime de retraite | Avantages sociaux | Rémunération et primes | Santé et mieux-être



Le site
www.retraite scp.com
fait peau neuve

Nous avons développé le site pour y inclure les quatre programmes de retraite de Postes Canada : les volets à prestations déterminées et à cotisations déterminées du Régime, le Régime d'épargne volontaire et le Régime d'épargne-retraite collectif.

Si vous avez consulté le site Web www.retraite scp.com au cours des derniers mois, vous avez probablement remarqué quelque chose de différent. Le site a été actualisé et affiche une nouvelle apparence simplifiée : premier renouvellement majeur depuis 2006. Ne vous en faites pas, nous n'avons retiré aucune information importante disponible auparavant.

En fait, nous avons développé le site pour y inclure les quatre programmes de retraite de Postes Canada : les volets à prestations déterminées et à cotisations déterminées du Régime, le Régime d'épargne volontaire et le Régime d'épargne-retraite collectif. Vous devez sélectionner votre programme de retraite sur la page d'accueil du site Web www.retraite scp.com pour consulter les renseignements que vous cherchez.

Le site présente un nouveau schéma de couleur et une mise en page qui comprend une navigation améliorée et des menus déroulants détaillés. Le contenu est maintenant organisé dans un format de questions et de réponses facile à suivre.

« Je suis fier de notre nouveau site Web et de ce qu'il offre à nos utilisateurs. C'était un défi de s'assurer que la conversion se passe bien et que toute nouvelle information est intégrée correctement. Avec l'appui de mes collègues, ici à Postes Canada et à Innovaposte, ce projet a été un succès », a dit Nicole Brisson, agente, Information aux participants, qui a mené le projet de la nouvelle conception du site Web.

Nous aimerions recevoir vos commentaires et vos suggestions sur le site. Envoyez-les à l'adresse pension.services@postescanada.ca. Visitez dès aujourd'hui le site www.retraite scp.com.

DANS CE NUMÉRO

Présentation du groupe de travail pour les communications et consultations 2
Élections 2015 au Conseil consultatif des pensions 2

Résultats financiers du Régime de retraite pour 2014 3
Mise à jour : taux de cotisation des participants au volet à PD 3
Rendement des placements 4

Vos questions 5
Équité salariale pour l'AFPC 5
Rappel concernant les ateliers de préretraite 5
Sept questions à se poser avant la retraite 6

Restrictions : Dans cette publication, la mention Régime désigne le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes. Les prestations exactes que vous recevez du Régime sont régies par le texte officiel du Régime qui est la référence finale dans tous les cas de différends. Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.retraite scp.com. Vous pouvez aussi consulter votre relevé personnel de prestations de retraite et Votre livret d'information.

Présentation du groupe de travail pour les communications et consultations

En octobre dernier, Postes Canada a annoncé la création du groupe de travail pour les communications et consultations (groupe C et C) à l'appui de son engagement à faire en sorte que les participants au Régime et les groupes d'intérêt puissent comprendre les défis du régime de retraite et les solutions éventuelles.

Le groupe C et C est à présent en place pour fournir des commentaires sur la meilleure façon d'informer les participants au Régime et de les consulter au sujet de la situation actuelle du Régime et de toute proposition pouvant avoir une incidence sur eux.

Le groupe C et C est composé de douze membres, cinq élus et sept nommés, pour représenter leurs groupes d'intérêt.

Consultez le site Web www.retraite scp.com pour voir les mises à jour et la foire aux questions.

Groupes d'intérêts	Représentant
Employés cadres et exempts participant au volet à prestations déterminées (PD)	<i>Représentant élu</i> Fred Pollard
Employés syndiqués actifs participant au volet à prestations déterminées (PD) AOPC ACMPA STTP (EPU et FFRS)	<i>Employés nommés</i> Darrin Kohut Daniel Maheux À venir* À venir* François Paradis
AFPC/SEPC	
Retraités (incluant les survivants et les titulaires d'une pension différée)	<i>Représentants élus</i> Mary Bishop Lynn Bue Jean-Claude Parrot William (Bill) R. Price
Postes Canada en tant qu'administratrice du Régime	<i>Employés nommés</i> Mike Garvey Amanda Maltby

*Le nom du représentant nommé n'était pas disponible au moment de la rédaction.

Élections 2015 au Conseil consultatif des pensions



Le Conseil consultatif des pensions (CCP) souhaite la bienvenue à Nelson Chan, gagnant de l'élection qui a eu lieu récemment. M. Chan a été élu comme représentant des participants cadres et exempts du Régime.

Une autre élection aura lieu plus tard cette année afin d'élire le représentant de tous les participants actifs du Régime. Les employés admissibles recevront par courrier l'information liée à cette élection vers la fin du mois d'août.

Tous les employés admissibles participant au volet à prestations déterminées et au volet à cotisations déterminées du Régime peuvent participer aux élections du CCP. Consultez la rubrique Gouvernance > Conseil consultatif des pensions sur le site www.retraite scp.com pour plus de renseignements sur les élections et les mises à jour de la composition du CCP ou pour d'autres détails au sujet du CCP.

Pour joindre votre représentant au CCP, envoyez un courriel à l'adresse pension.services@postescanada.ca.



Résultats financiers du Régime de retraite pour 2014

Le Régime de retraite de Postes Canada, volet à prestations déterminées (PD), a enregistré un taux de rendement de 10,9 % en 2014, et les actifs nets de placement du Régime ont atteint 20,9 \$ milliards de dollars. L'estimation actuelle de la situation financière du Régime au 31 décembre 2014 correspond à un excédent sur le plan de la continuité de 481 millions de dollars et à un déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé de 6,8 milliards de dollars. Le déficit de solvabilité fondé sur la valeur du marché des actifs du Régime s'élève à 6,9 milliards de dollars.

Sans allègement de la capitalisation du déficit, Postes Canada aurait eu à verser un montant additionnel de 1,3 milliard de dollars au Régime en 2014, en plus des cotisations régulières de 251 millions de dollars, et des paiements spéciaux de 41 millions de dollars. Les participants au Régime ont cotisé 244 millions de dollars.

Postes Canada continue de faire face à d'importants défis liés au Régime de retraite en raison des hauts et des bas affichés par la volatilité du marché et des faibles taux d'actualisation. De plus, les gens vivent plus longtemps et reçoivent leurs prestations de retraite sur une période plus longue.

Les résultats de fin d'année du Régime seront déposés auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et de l'Agence du revenu du Canada (ARC), nos organismes de réglementation, d'ici la fin du mois de juin.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez le document *Régime de retraite de Postes Canada – Rapport aux participants 2014*, qui a été envoyé au domicile de tous les participants et affiché sur le site Web www.retraite scp.com en mai 2015. Ce rapport contient des renseignements sur le rendement du Régime, les placements et les services aux participants ainsi que des explications sur les résultats de l'évaluation actuarielle. Consultez également le Rapport annuel 2014 de Postes Canada sur le site postescanada.ca.

Mise à jour : taux de cotisation des participants au volet à PD

Le taux de cotisation pour les participants au volet à PD restera inchangé en date du 1^{er} juillet 2015. Le Régime comprend un partage égal des coûts (50-50) entre les participants au volet à PD et Postes Canada. Présentement, le partage des coûts est très près du 50-50, Postes Canada cotisant un peu plus de 50 %.

Le taux de cotisation des participants est fondé sur le coût du Régime et il est ajusté à la suite de l'évaluation annuelle préparée par l'actuaire du Régime. Il pourrait être nécessaire de modifier le taux de cotisation à l'avenir pour s'assurer de maintenir le partage égal des coûts (50-50) à long terme. Toute modification du taux doit être approuvée par le Conseil d'administration.

Consultez www.retraite scp.com sous la rubrique Cotisations du menu Participants pour en apprendre davantage au sujet de vos cotisations au Régime.

Nous apprécions vos commentaires. Veuillez nous les envoyer, ainsi que toute suggestion sur les sujets que vous aimeriez voir abordés dans cette publication, à l'une des adresses suivantes :

pension.services@postescanada.ca ou

SERVICE DES PENSIONS

2701 PROM RIVERSIDE BUREAU B320

OTTAWA ON K1A 0B1

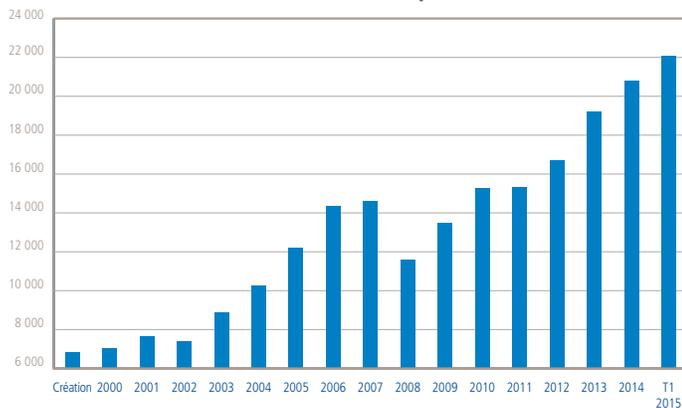


Conjoncture du marché

Les marchés des capitaux étaient à la hausse au cours du premier trimestre de 2015. L'indice composé S&P/TSX canadien a connu une hausse de 2,6 %. En termes de dollars canadiens, l'indice S&P 500 aux États-Unis a connu une hausse de 10,4 %, et l'indice EAEO a connu une hausse de 14,7 %. L'indice obligataire universel FTSE TMX Canada a augmenté de 4,2 % pendant le trimestre. La Banque du Canada a réduit les taux d'intérêts de 1,0 % à 0,75 %. Le tableau suivant fait état du rendement de la caisse du Régime (% de rendement).

Catégorie d'actif	Valeur de marché (en millions de dollars)	2015 janvier-mars (%)	2014 Année (%)	2013 Année (%)	2012 Année (%)	2011 Année (%)	2010 Année (%)	2009 Année (%)
Revenu fixe								
Encaisse et placements à court terme	209,8	0,2	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,7
Obligations	6 709,0	4,2	8,3	-2,0	4,6	10,5	7,7	8,7
Actions								
Actions canadiennes	4 698,1	2,8	11,6	20,3	7,3	-9,1	15,2	33,0
Actions américaines	5 165,4	12,3	22,3	44,2	14,7	3,1	9,5	9,9
Actions internationales	3 486,1	12,9	3,9	24,0	17,8	-12,7	4,0	16,3
Biens immobiliers et infrastructure	1 801,7	2,1	8,3	11,3	15,2	15,0	15,1	-9,1
Total du Régime de pension agréé	22 070,1	6,26	10,86	16,88	10,13	0,19	10,38	16,19
Indice de référence		6,07	10,99	14,00	8,51	0,78	9,85	15,79

Points saillants des placements

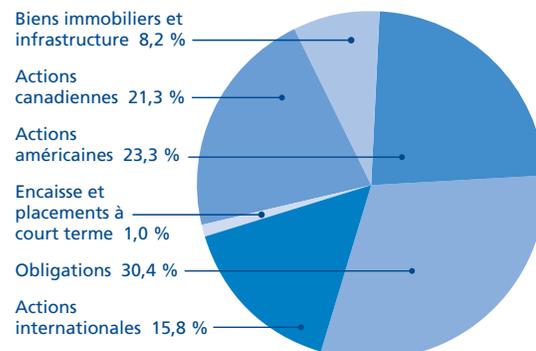


- Pour le premier trimestre, le taux de rendement de la caisse se situait à 6,26 % par rapport à l'indice de référence de 6,07 %.
- Au 31 mars 2015, la caisse avait un actif de 22 070 millions de dollars.
- La caisse a eu des sorties d'argent nettes de 98,3 millions de dollars au cours du premier trimestre. Les actions américaines ont été réduites de 403,7 millions de dollars. Affectés aux obligations nominales ont été 97,9 millions de dollars, au compte de couverture de change, 96,8 millions, aux actions internationales, 25,0 millions, et à l'encaisse et placements à court terme, 27,2 millions. Quant aux actifs non traditionnels, 66,4 millions de dollars ont été affectés aux biens immobiliers et 0,8 million à l'infrastructure, tandis que 8,7 millions ont été prélevés des sociétés à capital fermé.

Points saillants de la composition de l'actif

- Au 31 mars 2015, 68,6 % de l'actif ont été affectés à des actions, à des biens immobiliers et à l'infrastructure, comparativement à la composition de l'actif visée de 62,5 %. Les actions canadiennes représentaient 21,3 % du total, les actions américaines, 23,3 %, les actions internationales, 15,8 % et les biens immobiliers et l'infrastructure, 8,2 %.
- Un pourcentage de l'actif de 31,4 % a été investi dans des obligations et des placements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 5,7 % d'obligations à rendement réel, 24,7 % d'obligations nominales et 1,0 % d'encaisse et placements à court terme.

Composition de l'actif



Vos questions

De temps à autre, nous recevons des suggestions de sujets à inclure dans notre bulletin. Récemment, un participant au Régime retraité nous a demandé d'expliquer d'une façon simple les termes d'investissement. À compter de ce numéro, nous lançons cette nouvelle rubrique.

À propos des termes d'investissement : indice de référence

Un indice de référence est un point de référence utilisé comme base d'évaluation ou de comparaison. Dans le domaine de l'investissement, un indice des actions ou un indice des obligations est utilisé pour mesurer ou comparer le rendement d'un groupe semblable d'actifs. Voici quelques exemples d'indices souvent utilisés dans les médias : l'indice S&P/TSX (un indice du marché boursier canadien) et l'indice S&P 500 (un indice du marché boursier américain).

La Division des placements de Postes Canada se sert des indices de référence pour mesurer le rendement des placements du Régime. L'équipe utilise également d'autres indices de référence, comme l'indice fourni par RBC Services aux investisseurs, pour comparer le taux de rendement des actifs de notre Régime aux taux d'autres grands régimes de retraite canadiens. L'indice est appelé RBC Services aux investisseurs (indice universel) pour les grands régimes de retraite canadiens et fait état des régimes de retraite canadiens dont les actifs dépassent 1 milliard de dollars.

Si vous aimeriez voir d'autres termes expliqués dans cette rubrique, faites-le-nous savoir ou consultez le glossaire sur le site www.retraitescp.com.



Rappel concernant les ateliers de préretraite

Apprenez-en davantage sur votre retraite. Participez gratuitement à un atelier de préretraite offert par Postes Canada.

Participants au volet à prestations déterminées (PD)

Les ateliers de préretraite sont offerts, sur invitation seulement, une fois que vous êtes à cinq ans de l'obtention d'une pension non réduite. L'atelier d'une journée est offert à certains emplacements de Postes Canada à travers le pays. L'inscription est toujours ouverte pour 2015. Reportez-vous à votre trousse d'invitation pour connaître les dates, les lieux et les renseignements relatifs à l'inscription.

Participants au volet à cotisations déterminées (CD)

Êtes-vous prêt pour la retraite? est un webinaire offert aux participants à cinq ans de leur départ à la retraite. Ce webinaire en direct est organisé et offert par la Financière Sun Life. Les dates et des renseignements sur l'inscription pour 2015 seront envoyés par courriel aux participants au volet à CD en septembre. Si votre départ à la retraite est dans plus de cinq ans, il existe d'autres webinaires conçus pour vous aider à planifier votre épargne-retraite. Visitez le site www.retraitescp.com pour en apprendre davantage.

Vous ne pouvez pas assister à une séance? La cyberformation *Planifier votre retraite* est disponible en tout temps sur Intraposte. Consultez la Zone de la formation et recherchez « retraite » dans le catalogue de cours.



Équité salariale pour l'AFPC

Postes Canada est sur le point de terminer les paiements aux employés admissibles à la suite de la décision de la Cour suprême du Canada. **Si vous avez travaillé à des postes de classification CR-2, CR-3, CR-4 ou CR-5 représentés par l'unité de négociation de l'AFPC/SEPC entre le 24 août 1982 et le 2 juin 2002**, vous pourriez être admissible à un paiement.

Si on n'a pas encore communiqué avec vous, avisez Postes Canada par courriel à l'adresse equitesalariale@postescanada.ca ou par la poste à l'adresse :

ÉQUIPE DE L'ÉQUITÉ SALARIALE À POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU B-432
OTTAWA ON K1A 0B1

Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site equitesalarialepostescanada.ca.

Sept questions à se poser avant la retraite

Par Kevin Press, **SimplementBrillant.ca**

Devinez ce qui surprend le plus les nouveaux retraités lorsqu'ils partent finalement à la retraite. « Ces sept jours de pêche ou de golf ne sont pas aussi plaisants qu'ils l'imaginaient », affirme Eileen Chadnick, directrice et conseillère certifiée à Big Cheese Coaching. Nous nous sommes entretenus au sujet de la valeur d'un plan pour la retraite qui ne tient pas seulement compte des questions financières.

« Après la "lune de miel" [retraite], une vie remplie exclusivement de loisirs perd quelque peu son attrait », selon Mme Chadnick. « L'abondance de repos et l'absence de stress ou de défis créent un véritable déséquilibre. Les gens doivent trouver un certain équilibre, ou ils finiront par s'ennuyer. Ceux qui n'ont pas de plan, c'est-à-dire qui n'ont aucune activité ni façon pour embrasser tous les aspects de leur personnalité, ne profitent pas pleinement de leur retraite. »

Mme Chadnick conseille à ses clients de commencer à réfléchir à un plan peu après leur 40^e anniversaire. Si vous l'avez déjà célébré, commencez dès maintenant. Il est particulièrement important de commencer tôt si vous décidez que vous aimeriez adopter un mode de vie complètement différent de votre mode de vie actuel. Certains voient la retraite comme une occasion d'entreprendre une nouvelle carrière, par exemple. Si vous avez à suivre une formation pour y arriver, voyez à l'inclure dans votre plan.

N'attendez pas pour penser à la retraite

« Comment peut-on changer de rythme? Vous devez vous faire à cette idée et vous préparer à songer à d'autres possibilités », affirme-t-elle. « Je crois que les gens font l'erreur d'attendre trop tard. »

À quoi faut-il songer pendant tout ce temps? Mme Chadnick nous a préparé cette liste de sept questions :

1. Quels seront les aspects les plus importants pour vous à la retraite? Qu'est-ce qui vous donnera le sentiment d'avoir un but précis? Quelle sera votre passion?
2. Quelle sorte de travail aimeriez-vous faire, le cas échéant? Est-ce que vous souhaitez vous en tenir à du travail rémunéré ou vous ferez aussi du bénévolat?
3. Voulez-vous poursuivre votre carrière actuelle ou aimeriez-vous plutôt faire quelque chose entièrement différent?

4. Ne pensez pas à l'aspect financier du travail pour un moment. Quelle sera l'importance du travail en ce qui a trait à votre épanouissement social et intellectuel?
5. En l'absence d'un calendrier de travail, quel niveau de structure aimeriez-vous avoir dans votre journée?
6. Comment remplacerez-vous certains aspects positifs du travail, notamment les occasions d'épanouissement, les défis et l'engagement intellectuel? Si vous n'avez pas les interactions sociales que vous aviez en milieu de travail, comment resterez-vous en contact?
7. De quoi avez-vous besoin pour rester motivé, inspiré et engagé? Qu'est-ce qui vous permettrait de demeurer résilient, plein de vie et en santé?

Manifestement, ce n'est pas la retraite de votre grand-père. Elle pourrait aussi différer de celle de votre mère. Mme Chadnick attribue cette transition à la génération du baby-boom et à son dévouement à un mode de vie actif.

« La génération du baby-boom ne passera pas tout son temps à rien faire », déclare-t-elle. « Cette génération a toujours été connue pour défier les règlements. La retraite ne fait pas exception. Nous nous sentons valorisés en travaillant. Nous voulons être pertinents à toutes les étapes de notre vie. »



Droit d'auteur © Compagnie d'assurance Sun Life du Canada, 2014.
Version originale : *Seven questions to ask yourself before you retire*,
par Kevin Press, pour BrighterLife.ca/SimplementBrillant.ca